

Burundi : Session extraordinaire du Parlement sur la nouvelle CENI

PANA, 10 septembre 2012 Bujumbura, Burundi - Une session extraordinaire du Parlement burundais a débuté lundi sur convocation par décret du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, avec à l'ordre du jour l'approbation des membres d'une nouvelle Commission électorale nationale indépendante (CENI), a appris la PANA, de source officielle à Bujumbura. Les représentants du peuple ont jusqu'à mardi pour discuter et s'entendre sur la composition des membres de la nouvelle CENI, précise le décret.

Le Burundi s'achemine vers la tenue des troisième consultations populaires générales post-conflit en 2015 et c'est la CENI sortante qui avait organisé un véritable marathon électoral inédit de six scrutins portant sur les municipales, la présidentielle, les législatives, les sénatoriales ou encore les élections pour désigner les chefs des divisions des collines ainsi que sur le choix des chefs de quartiers au niveau des grandes villes du pays, entre les mois de mai et août 2010. Dans un message à la nation du 26 août 2012 à l'occasion de la célébration du deuxième anniversaire de son second mandat à la tête du pays, le chef de l'Etat burundais avait annoncé la mise en place imminente d'une nouvelle CENI dont les membres devaient être des "hommes et femmes reconnus pour leurs qualités, leur probité, leur compétence, des gens capables de travailler en toute neutralité". La CENI sortante était composée de cinq membres dont un président, une vice-présidente et trois commissaires. Sa mise en place et sa composition avaient été le résultat de difficiles tractations entre le pouvoir et l'opposition.